

Le Président directeur général

**Décision n°2021/ 88 /PDG**  
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>** : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Pays de la Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Pascal DROUIN	Directeur Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale</li> <li>- Certifier toute pièce de dépense et de recette</li> <li>- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement</li> <li>- Signer les conventions et marchés</li> <li>- Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides</li> <li>- Liquider et ordonnancer les aides</li> <li>- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires</li> <li>- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.</li> </ul>
Florence DUGAST	Cheffe du service des contrôles et du développement rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale</li> </ul> <p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides</li> <li>- Liquider et ordonnancer les aides</li> </ul> <p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Cheffe du service administratif et financier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les ordres de mission</li> <li>- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires</li> </ul>

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Athenais LALANDE	Cheffe du service de gestion des aides	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette  <i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i> - Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Liquider et ordonnancer les aides - Signer les conventions et marchés  <i>En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Cheffe du service administratif et financier :</i> - Signer les ordres de mission - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Lénaïg PINVIDIC	Cheffe du service administratif et financier	-Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires  <i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i> - Signer les ordres de mission
Murielle LANDAIS	Adjointe à la cheffe de service de gestion des aides et cheffe du secteur formation professionnelle, emploi et apprentissage Région, responsable de la mission Appui juridique et financier	- Liquider les aides autres qu'agricoles - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Mohammed OUSARI	Adjoint à la cheffe du service des contrôles et du développement rural - Responsable du secteur contrôles surfaces	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i> - Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Liquider et ordonnancer les aides
Hélène RINCE	Gestionnaire	- Certifier les frais de déplacement

**Article 2** : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Pays de la Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Pascal DROUIN	Directeur régional	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité d'évaluateur primaire et secondaire
Florence DUGAST	Cheffe du service des contrôles et du développement rural	<i>Pour leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité d'évaluateur primaire
Athenais LALANDE	Cheffe du service de gestion des aides	
Lénaïg PINVIDIC	Cheffe du service administratif et financier	<i>En cas d'empêchement du Directeur et pour leur domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire

Délégués de signature	Fonctions exercées	Capacités
Mohammed OUASRI	Adjoint à la cheffe du service des contrôles et du développement rural - Responsable du secteur contrôles surfaces	<p data-bbox="799 651 1463 752"><i>En cas d'empêchement du Directeur, de leur supérieurs hiérarchiques et pour leur domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire</p>
Murielle LANDAIS	Adjointe à la cheffe de service de gestion des aides et cheffe du secteur formation professionnelle, emploi et apprentissage Région, responsable de la mission Appui juridique et financier	
Nathalie Le GAL	Cheffe du secteur Dispositifs Emploi et Aide Unique Apprentissage	
Delphine AVRAMOGLIOU	Cheffe du secteur fonds européens au sein du service Contrôles et développement rural	
Marie-Pierre GUYOT	Cheffe du secteur contrôles animaux au sein du service Contrôles et développement rural	
Vincent BRIANCEAU	Chef du secteur administratif contrôle au sein du service Contrôles et développement rural	
Domitille de FONTANGES	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces au sein du service Contrôles et développement rural	

**Article 3** : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.  
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Pascal DROUIN

Mme Florence DUGAST

Mme Athenaïs LALANDE

Mme Lénaïg PINVIDIC

M. Mohammed OUASRI

Mme Murielle LANDAIS

Mme Nathalie Le GAL

Mme Delphine AVRAMOGLU

Mme Marie-Pierre GUYOT

M. Vincent BRIANCEAU

Mme Domitille de FONTANGES

Mme Hélène RINCE

DRH

DFJL